



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
À S.E. M. ABDELOUHAB MAALMI,
NOUVEL AMBASSADEUR DU ROYAUME DU
MAROC PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Samedi 25 octobre 1997

Monsieur l'Ambassadeur,

Je suis heureux d'accueillir Votre Excellence au Vatican en cette circonstance solennelle de la présentation des Lettres qui L'accréditent en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume du Maroc près le Saint-Siège.

Je vous remercie vivement des salutations que vous m'avez adressées de la part de sa Majesté le Roi Hassan II. En retour, je vous saurais gré de bien vouloir lui exprimer mes vœux cordiaux pour sa personne ainsi que pour le bonheur et la prospérité du peuple marocain. Je prie le Très-Haut d'accompagner les efforts de chacun dans l'œuvre d'édification d'une nation toujours plus fraternelle et solidaire.

2. En établissant désormais à Rome la résidence de son Représentant près le Saint-Siège, Sa Majesté le Roi témoigne de l'importance qu'il attache à l'affermissement des liens, déjà anciens, entre le Royaume du Maroc et le Siège Apostolique, en vue de favoriser des relations toujours plus confiantes. En un temps qui connaît en de nombreuses régions la violence et l'intolérance, il est en effet nécessaire que les responsables des nations ainsi que les autorités spirituelles développent leurs efforts afin de contribuer à édifier des sociétés où toute vie humaine soit pleinement respectée et où la personne ait la première place et soit reconnue dans toute sa dignité.

3. Vous avez souligné, Monsieur l'Ambassadeur, la longue tradition d'ouverture et de tolérance du Maroc. Il me plaît de rappeler ici la visite que j'ai effectuée à Casablanca il y a plus de dix ans, et

qui m'a permis de m'adresser à la jeunesse marocaine. Dans votre pays, catholiques et musulmans ont de nombreuses occasions de se rencontrer pour chercher ensemble à améliorer la qualité de leurs relations, laissant ainsi espérer que les rapports d'estime réciproque entre les croyants continueront à être approfondis pour une meilleure connaissance; cela ne peut que favoriser une collaboration toujours plus grande au service de l'homme et des nécessités de son développement. En effet, comme vous l'avez souligné dans votre allocution, chrétiens et musulmans sont appelés à travailler ensemble à l'édification d'un monde de justice et de paix, dans la considération mutuelle et la reconnaissance de leurs points de vue. En portant au Très-Haut l'adoration et l'obéissance qui lui sont dues, nous devons aussi témoigner ensemble du respect qui doit être porté à tout homme, créé à l'image de Dieu.

4. Pour sa part, depuis le [Concile Vatican II](#), l'Église catholique s'est engagée de façon plus résolue sur les chemins de la rencontre fraternelle et de la collaboration avec tous les hommes de bonne volonté, et particulièrement avec les musulmans. Le dialogue que nous souhaitons entre les croyants doit conduire aussi à assurer à chacune des communautés la possibilité d'exprimer librement sa foi. Pour l'Église catholique en effet, « le respect et le dialogue requièrent donc la réciprocité dans tous les domaines, surtout en ce qui concerne les libertés fondamentales et plus particulièrement la liberté religieuse » (Ioannis Pauli PP. II *Sermo in civitate « Casablanca »*, 5, die 19 aug. 1985: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, VIII, 2 (1985) 501). Je suis heureux de savoir qu'au Maroc les catholiques jouissent de l'estime et de la confiance de tous, témoignant ainsi clairement qu'il est possible à des croyants de traditions religieuses différentes de vivre en paix et dans le respect mutuel.

5. Dans votre allocution, Monsieur l'Ambassadeur, vous avez fait allusion à la situation à Jérusalem. En effet, celle-ci continue d'être une source de vive préoccupation pour les croyants qui voient en cette Ville le symbole de la Paix qui vient de Dieu. Je souhaite ardemment que les efforts de la communauté internationale pour trouver une solution équitable et adéquate au problème délicat de la Ville sainte parviennent enfin à un heureux aboutissement alors que nous nous préparons à entrer dans le troisième millénaire de l'ère chrétienne. Un dialogue loyal doit permettre d'avancer sur cette voie dans le respect de la justice et des droits légitimes de toutes les communautés concernées. Il est aussi nécessaire que les communautés qui entourent les Lieux saints des trois religions monothéistes puissent y vivre dans la concorde et développer leurs activités religieuses, éducatives et sociales en toute liberté, dans un esprit de réelle fraternité, faisant ainsi de cette ville unique la véritable « Cité de la Paix ». J'invoque Dieu Tout Puissant pour que cette terre, si chère au cœur des croyants, connaisse enfin le temps de la réconciliation entre frères et de la paix définitive.

6. En cette heureuse circonstance, par votre intermédiaire, je voudrais adresser à la communauté catholique du Maroc et à ses pasteurs mes souhaits les plus chaleureux. J'encourage tous ses membres à être toujours plus, auprès de leurs frères et de leurs sœurs, dans une collaboration fraternelle, les témoins ardents de l'amour sans limites que Dieu porte aux hommes. Dans le

temps où l'Église se prépare à célébrer le grand Jubilé de l'An 2000, je les invite à grandir, dans la foi et à vivre dans l'unité.

7. Alors que commence officiellement votre mission auprès du Saint-Siège, je vous offre mes vœux les meilleurs pour son heureux accomplissement. Vous trouverez toujours ici un accueil attentif et une compréhension cordiale de la part de mes collaborateurs.

Sur Votre Excellence, sur sa famille ainsi que sur tout le peuple marocain et sur ses dirigeants, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction du Très-Haut.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XX, 2 p. 673-675.*

L'Osservatore Romano 26.10.1997 p.5.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.45 p.6.

La Documentation catholique n.2172 p.1060-1061.

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana